

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 124 (1979)
Heft: 12

Artikel: La Revue Militaire Suisse au début de la mobilisation
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-344258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Revue Militaire Suisse au début de la mobilisation

Contexte

- *Le 30 novembre, invasion de la Finlande par l'Armée Rouge. Résistance du maréchal Mannerheim.*
- *Le 17 décembre, sabordage du croiseur «Graf von Spee» à Montevideo. Son commandant, le capitaine de vaisseau Langsdorff se suicide, enveloppé du drapeau impérial.*
- *24/25 décembre, premier Noël sous les drapeaux.*

Sommes-nous capables de nous défendre?

(...)

Un des principes immuables de notre Confédération — un de ceux que le cours des siècles et la suite des institutions politiques n'ont que peu ébranlés — veut qu'un peuple fort, et les personnalités marquées par lesquelles il doit être gouverné, ne peuvent se développer que dans une atmosphère de liberté.

Tels sont les fondements de notre conception suisse de l'Etat. Nous devons les défendre quels que soient les changements apportés par les circonstances nouvelles et les phénomènes politiques, économiques et sociaux, qui en résultent.

A ces deux principes s'en ajoute un troisième, qui trouve son expression dans le Pacte de 1291. Ce principe, c'est celui de l'arbitrage: «Si — déclare le Pacte de 1291 — quelque discord venait à surgir entre les Confédérés, les plus sages interviendront par arbitrage afin d'apaiser le différend, selon qu'il leur paraîtra convenable, et si l'une ou l'autre des parties passait outre à leur sentence, les autres Confédérés se déclareraient contre elle.»

Ce texte indique la voie qui nous permettrait de régler nos différends, qu'ils soient d'ordre politique, économique ou social, non pas en faisant appel au pouvoir coercitif de l'Etat, mais par une procédure arbitrale interne. Nous touchons ici au caractère propre de la liberté suisse, de cette liberté si différente de celle qui fut proclamée sur les barricades de

la Révolution française, car elle signifie, non pas une rupture des chaînes, mais un transfert de la responsabilité sur les épaules de chaque citoyen. (...)

Noël sous les armes

Au moment où les veillées de Noël et du Nouvel-An proposent à notre peuple sous les armes maint sujet de réflexion, il est utile de jeter un regard en arrière sur les quatre mois écoulés, et d'en dresser le bilan moral.

Celui-ci pourrait s'ouvrir par une remarque générale: si l'indépendance de notre pays a été sauvegardée jusqu'ici, ce n'est pas seulement aux jeux ou aux hasards des combinaisons internationales que nous le devons, mais aussi à la reconstitution de notre défense nationale, étudiée dès 1935, et achevée, dans ses grandes lignes, au début de 1938.

On a raison, sans doute, d'attirer l'attention de nos chefs et de nos soldats sur l'importance du secret dans la préparation à la guerre moderne. Mais il serait inexact de croire qu'une juste publication — sinon une vaine publicité — des efforts accomplis par notre armée et notre peuple n'ont pas pesé dans la balance en faveur de notre sécurité. Il importe donc que la réputation de force et de vigilance qui s'attache à nos milices ne puisse pas être contestée et que la nuit de Noël, à la frontière comme à l'intérieur, n'ait pas seulement le caractère d'une veillée, mais aussi d'une veille.

Tel est aujourd'hui, dans l'Europe déchirée, le prix de notre indépendance morale et territoriale.

Le sacrifice commun que ce devoir impose aux mobilisés et au pays est considérable; celui qui incombe à chaque officier, à chaque sous-officier, à chaque soldat, en particulier, n'est connu que de lui seul. Mais il peut être partagé et allégé dans les conversations ou les confidences d'homme à homme, de camarade à camarade, de chef à subordonné, ou inversement, dans la mesure où chacun s'exprimera avec sincérité et dignité.

D'ailleurs, il ne s'agit pas seulement, pas essentiellement de sacrifice. Au contraire: que d'expériences et d'acquisitions précieuses au cours de ces quatre mois! Expériences humaines, barrières jetées sur les fossés

que la profession, l'origine, l'âge, le caractère creusaient entre nous dans la vie civile; acquisitions dans la connaissance de l'homme, dans un regain de forces physiques et morales. Et aussi dans ce climat de vérité où nous transporte la vie militaire, au-dessus des courants de propagande tendancieuse dont les ondes se mêlent à travers l'Europe.

Si, tout compte fait, ce sacrifice nous paraît encore relativement aisé, il faut reconnaître que c'est en grande partie à notre système de milices que nous le devons, qui nous amène à envisager comme très naturel, très normal, le passage de la vie civile à la vie militaire — à nous les mobilisés, comme à ceux que nous laissons derrière nous et qui regardaient notre équipement, nos armes, rangées dans une armoire de la maison, comme un symbole familier.

Tout cela a été acquis, ou préparé, dès le temps de paix. Mais il ne faut pas oublier non plus que cette préparation elle-même a trouvé son origine, sinon dans des guerres récentes, au moins dans une tradition, séculaire, de défense nationale.

Autant de vérités élémentaires, mais bonnes à méditer en cette fin d'année, lorsque nous mesurons le prix des jours vécus depuis cette admirable journée de fin d'été où nous avons répondu à l'appel du pays — et au seuil de jours incertains, chargés de menaces.

*

* *

La Noël que le pays tout entier prépare à nos soldats est l'indice qu'il n'y a pas de fossé entre l'arrière et l'avant et qu'un courant de sympathie plus profond que celui de la « dernière » — au dire de ceux qui ont vécu les deux « mob. » — unit la population civile à l'armée.

Que cette sympathie se manifeste par des signes tangibles — les petits cadeaux entretiennent l'amitié — c'est le souci de notre gouvernement et de notre commandement, et ce souci mérite, lui aussi, d'être publié.

*

* *

La fin de cette année amènera un certain nombre de promotions et de mutations dans le corps des officiers.

Nous savons que ceux qui devront quitter l'état-major ou l'unité avec lesquels ils ont été mobilisés le 2 septembre 1939, ne les oublieront

pas de sitôt; une solidarité qui passe le niveau des souvenirs militaires habituels s'est instituée entre eux. Les autres, ceux qui demeurent à leur poste, auront le privilège d'aborder l'année nouvelle au milieu des hommes qui sont leurs supérieurs, leurs égaux ou leurs subordonnés — leurs camarades.

Enfin, l'année ne s'achèvera pas sans que nous adressions une pensée fidèle à ceux qui moururent en accomplissant leur devoir militaire, victimes d'un accident survenu dans l'espace aérien ou sur la terre que nous défendons.

L'instinct de servir est l'instinct majeur.

QUINTON